

# CRIIRAD

Commission de Recherche et d'Information  
Indépendantes sur la Radioactivité

Bulletin d'information des adhérents de la CRIIRAD

## Retour sur l'Assemblée Générale

### Que deviennent les laboratoires citoyens de mesure de la radioactivité au Japon ?

### Activités d'extraction de l'uranium au Niger : populations en danger



04 75 41 82 50



contact@criirad.org



www.criirad.org

Trait d'Union

# Activités d'extraction de l'uranium au Niger : populations en danger

La CRIIRAD et son partenaire nigérien, l'ONG AGHIRIN'MAN basée à Arlit (région d'Agadez au Nord Niger), travaillent depuis 2002 pour effectuer des contrôles indépendants et diffuser des informations sur l'impact des activités d'extraction de l'uranium au Niger afin de contribuer à améliorer la protection des populations. La COMINAK (créée en 1974) et la SOMAÏR (créée en 1967), filiales du groupe français AREVA (devenu ORANO en 2018) exploitent l'uranium depuis le début des années 70 dans le secteur Arlit-Akokan (COMINAK a arrêté la production en mars 2021 et SOMAÏR prévoit de poursuivre jusqu'en 2040).

doses de radiations, mais elle entraîne des risques sanitaires non négligeables, d'autant qu'il s'agit d'une exposition chronique subie par certains groupes de population depuis l'enfance. Or les embryons, fœtus, et jeunes enfants présentent une radiosensibilité accrue.

Nous détaillerons ici 3 exemples de mauvaises pratiques ayant conduit et conduisant toujours à une exposition des populations.

## Ferrailles et géotextiles contaminés en vente libre

Des matériaux radioactifs issus des mines et usines d'extraction de l'uranium sont recyclés dans le domaine public sans être décontaminés.

Lors de sa première mission sur place en 2003, la CRIIRAD avait découvert<sup>2</sup>, puis acheté, sur le marché aux ferrailles d'Arlit, un tuyau radioactif provenant d'une des usines d'extraction de l'uranium d'AREVA. L'analyse au laboratoire d'un fragment du dépôt de tartre présent à l'intérieur avait révélé un niveau de contamination par le radium 226 supérieur à 200 000 Bq/kg. Il s'agissait bien d'un déchet radioactif<sup>3</sup> à vie longue. Le radium 226 est un métal radioactif, descendant de l'uranium 238. Il a une demi-vie de 1 600 ans, présente une forte radiotoxicité et produit en se désintégrant un gaz radioactif (le radon 222). Almoustapha ALHACEN nous avait indiqué que la population locale pouvait récupérer certaines ferrailles pour des usages domestiques (arrosage, fabrication d'ustensiles de cuisine, poutrelles de soutènement de toitures, etc..).



Les études réalisées par la CRIIRAD, parfois en appui scientifique et technique d'autres associations (SHERPA<sup>1</sup> entre 2003 et 2005, GREENPEACE en 2009) ou de journalistes, ont permis d'établir que la population d'Arlit est soumise à une contamination radiologique chronique de son environnement. L'exposition aux rayonnements ionisants se fait par ingestion d'eau et d'aliments contaminés, par inhalation de poussières radioactives et gaz radioactif (radon), par irradiation externe. Cette exposition reste dans le domaine des faibles

<sup>2</sup> Voir extrait vidéo au temps 2min 48 secondes. <https://vu.fr/fBugH>

<sup>3</sup> L'activité massique totale étant supérieure au million de becquerels par kilogramme, cette matière dépassait largement le seuil de classification TFA (Très Faible Activité) pour entrer dans la catégorie supérieure dite FA (Faible Activité).

<sup>1</sup> SHERPA est une association de juristes : <https://vu.fr/kpiFY>. Voir le rapport SHERPA de 2005 : <https://vu.fr/ZQYK>



Détection de ferrailles radioactives sur le marché à ARLIT © CRIIRAD 2003

Fin décembre 2003, la CRIIRAD lançait l'alerte et médiatisait l'affaire en France. Il a fallu attendre plus d'un an pour qu'AREVA annonce (en mars 2005) le lancement d'une « campagne systématique de recensement et de détection radioactive des ferrailles proposées à la vente sur les marchés ».

Depuis cette époque, et malgré les engagements pris par AREVA, les contrôles réalisés par AGHIRIN'MAN montrent que la revente de ferrailles et matériaux radioactifs sur les marchés d'Arli se poursuit.

En juin 2009 par exemple, AGHIRIN'MAN a découvert sur le marché d'Arli des **tubes de forages, tubes en plastique et géotextiles contaminés**. Au contact du géotextile, le taux de radiation bêta-gamma était 100 fois supérieur à la normale. Si cet objet est réutilisé dans l'habitat (revêtement de sol, de lit), nous avons calculé que, rien que du fait de l'irradiation externe, la dose maximale annuelle admissible (1 milliSievert par an) sera dépassée pour une présence à domicile de seulement 1 heure par jour à 2 mètres de l'objet (et bien entendu pour des temps de présence beaucoup plus faibles si la personne est au contact de l'objet). A. ALHACEN a aussitôt informé par courrier les directeurs de SOMAÏR et COMINAK. Pour toute réponse, il a reçu début juillet 2009 une demande d'explication écrite de son employeur (SOMAÏR), l'accusant d'utiliser, dans le cadre d'une activité privée, des informations obtenues dans le cadre de son travail. La CRIIRAD a également adressé

un courrier<sup>4</sup> à madame Anne Lauvergeon, alors présidente d'AREVA.

En 2012, environ 1 600 tonnes de ferrailles provenant des sites d'extraction d'uranium de SOMAÏR et COMINAK ont été sorties dans le domaine public. En septembre, 1000 tonnes ont été découvertes chez un ferrailleur d'Arli. Les contrôles<sup>5</sup> effectués par AGHIRIN'MAN avec un appareil professionnel prêté par la CRIIRAD ont montré que certains lots étaient radioactifs. Le devenir des 600 tonnes restantes n'a pas été élucidé ; une partie de ces ferrailles aurait été vendue à l'étranger.



Détection de géotextile radioactif à ARLIT © AGHIRIN'MAN 2009

En 2020, dans le cadre de l'enquête<sup>6</sup> du journaliste Martin Boudot, les repérages effectués par A ALHACEN chez un ferrailleur d'Arli ont permis de montrer la radioactivité d'un rail<sup>7</sup>. Un fragment analysé au laboratoire de la CRIIRAD a confirmé un niveau de radiation gamma 60 fois supérieur à la normale, et révélé une contamination par du césium 137 (un métal radioactif artificiel) au-delà du million de becquerels par kilogramme. Ce type de rail est vendu en particulier pour servir de poutre de soutènement dans les habitations. Il est possible qu'il provienne du site d'In Ecker en Algérie contaminé par les essais nucléaires<sup>8</sup> conduits par la France (sans que l'on sache s'il

4 <https://vu.fr/Vhak>

5 <https://vu.fr/zSKM>

6 Documentaire « L'uranium de la colère » dans la série « Vert de Rage » diffusé en 2021 et 2022 sur France 5.

7 <https://vu.fr/NABc>

8 <https://vu.fr/xDhl>

a été utilisé par les compagnies minières puis ressorti des sites d'extraction d'uranium ou s'il provient directement d'Algérie).

Dernier exemple en date, en septembre **2023**, dans le cadre de nouvelles campagnes de mesure effectuées avec un scintillomètre professionnel, l'équipe d'AGHIRIN'MAN a détecté à nouveau des tubes radioactifs<sup>9</sup> en vente à Arlit.

## Des matériaux radioactifs réutilisés pour le remblaiement des pistes et la construction de bâtiments et de maisons d'habitation

En **2007**, dans le cadre d'un stage de Master Environnement à l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble (en collaboration avec la CRIIRAD et AGHIRIN'MAN), Cécile Chamberland et Mélodie Roche avaient mis en évidence de nombreuses anomalies radiométriques dans les rues d'Arlit et Akokan. Un des résultats les plus emblématiques avait été la découverte d'un taux de radiation gamma jusqu'à 100 fois supérieur à la normale au contact de la piste, **devant l'hôpital de la COMINAK** à Akokan. La radioactivité était liée à l'utilisation de roches radioactives issues des mines pour

le remblaiement des pistes. La CRIIRAD interpellait alors<sup>10</sup> les autorités de radioprotection du Niger et madame Anne Lauvergeon sans recevoir de réponse. COMINAK annonçait en 2008 que le problème était traité et AGHIRIN'MAN



Détection de niveaux de radiation élevés sur la piste devant l'hôpital COMINAK © AGHIRIN'MAN 2007

<sup>9</sup> Tubes de longueur 1 et 3 mètres avec un niveau de rayonnement gamma au contact mesuré au scintillomètre SPP gamma de 500 et 1 640 coups par seconde (rapport AGHIRIN'MAN du 5 septembre 2023), soit des valeurs 3 à 10 fois supérieures au niveau naturel.  
<sup>10</sup> <https://vu.fr/LdIv>

confirmait que ce point chaud avait effectivement été décapé.

Cependant, la réutilisation de matériaux radioactifs pour remblayer des pistes et des plateformes a été tellement banalisée qu'il faudrait lancer un contrôle systématique de l'ensemble de la zone urbaine d'Arlit pour repérer tous les secteurs radioactifs.

Il faut attendre la mission menée par Greenpeace International en novembre **2009** (avec le soutien scientifique<sup>11</sup> du laboratoire de la CRIIRAD) pour que les filiales d'AREVA s'engagent à lancer un grand « plan compteur ». Greenpeace confirme en effet qu'il existe toujours de nombreuses zones à radioactivité élevée à Arlit et Akokan<sup>12</sup>. Ce plan compteur doit permettre de systématiser les contrôles des niveaux de radiation dans les rues. Les premières campagnes confirment officiellement l'existence de nombreuses anomalies.

Plus grave, des niveaux de radiation élevés, relevés depuis la rue, proviennent des murs de bâtiments adjacents : l'utilisation de matériaux radioactifs ne concerne pas que les sols mais aussi la structure de certains bâtiments. La CRIIRAD demande à plusieurs reprises que soit effectué un contrôle systématique de tous les bâtiments d'Arlit et Akokan. Mais les

<sup>11</sup> <https://vu.fr/EYTG>

<sup>12</sup> Extrait du rapport de Greenpeace de mai 2010 « Left in the dust » : « Lors d'une brève inspection, Greenpeace a identifié sept endroits à Akokan où les niveaux de radiation sont inacceptables. À trois endroits, les mesures de Greenpeace contredisent directement les données d'AREVA. À trois endroits, les niveaux de radiation sont supérieurs à 10 microSieverts par heure à 5 cm. Dans une zone, les niveaux atteignaient 63 micro-Sieverts par heure à 1 mètre. Le débit de dose au niveau du sol est presque 500 fois plus élevé

que les niveaux normaux. Une personne passant moins d'une heure par jour à cet endroit serait exposée à plus que la dose maximale annuelle admissible pour le public de 1 mSv. Cela représente un risque sérieux d'exposition directe aux rayonnements pour toute personne passant du temps dans la région ».

compagnies minières n'ont pas envie de se lancer dans une telle aventure.

Elles acceptent finalement de contrôler une certaine de bâtiments choisis par le comité du plan compteur (qui comporte des représentants de la municipalité d'Arlit et des associations de la société civile dont AGHIRIN'MAN). Il s'avère que **plusieurs dizaines de bâtiments** présentent une **radioactivité anormale** (maisons individuelles, mosquée, auberge, etc...). Elle provient dans certains cas de la présence d'objets contaminés, qu'il sera possible d'enlever sans trop de difficultés, mais dans d'autres cas, ce sont les matériaux de construction (roches ou banco<sup>13</sup>) qui sont radioactifs. A l'irradiation externe s'ajoute l'exposition interne, en particulier par l'inhalation du gaz radon émis par les sols et murs et qui s'accumule dans les espaces fermés. Il faut lancer un plan de relogement, de destruction puis de reconstruction des bâtiments trop radioactifs. Les enjeux financiers et sociétaux sont lourds et le traitement des cas s'éternise.

Et, bien entendu, pour repérer tous les cas, il faudrait des contrôles systématiques dans l'ensemble de la zone urbaine d'Arlit. Le 5 **septembre 2023**, dans le cadre de nouvelles campagnes de mesure, l'équipe d'AGHIRIN'MAN détecte par exemple de nombreux « points chauds », sur une superficie avoisinant les 20 000 mètres carrés, dans le parc à véhicules de la **compagnie de transport SNTN** (Société Nationale des Transports Nigériens). Sont relevées des valeurs supérieures à 2 000 coups par seconde (SPP gamma), et même au-delà de 3 000 coups par seconde, soit des niveaux **plus de 10 à 20 fois supérieurs à la normale**. Le bruit de fond naturel local est en effet estimé autour de 150 coups par seconde. Une limite de 300 coups par seconde a été fixée, dans le cadre du protocole du « plan compteur », pour définir les cas où un assainissement doit être engagé. Almoustapha Alhacen explique que cette radioactivité est due au fait que du grès<sup>15</sup>, issu de la carrière d'uranium, a été utilisé pour remblayer le sol et le rendre plus compact, afin de faciliter la circulation des camions et des bus. Les contrôles sont illustrés dans deux courtes vidéos tournées par AGHIRIN'MAN et mises en ligne<sup>16</sup> sur la chaîne YouTube des Amis d'AGHIRIN'MAN.

## Des ressources en eau mises à mal

L'extraction de l'uranium nécessite de grandes quantités d'eau.

Pour accéder aux zones minéralisées (qui peuvent être à plusieurs dizaines de mètres de profondeur dans le cas des carrières de SOMAÏR et plus de 250 mètres pour la mine souterraine de COMINAK), il faut évacuer par pompage les eaux souterraines, ce que l'on appelle les eaux d'exhaure. Il faut également

<sup>15</sup> Il s'agit de grès à teneur élevée en uranium.

<sup>16</sup> Une première vidéo traite des mesures sur 3 sites (SNTN, école et marché aux ferrailles) et une seconde mentionne des niveaux de radiations plus élevés sur le parc SNTN. Les liens sont ici : <https://vu.fr/PXGK> Cette découverte a également été intégrée à un reportage de la chaîne Al Jazeera le 21 septembre 2023 (Vers 2 minutes ici <https://vu.fr/jScFZ>).

En septembre 2023, Almoustapha ALHACEN nous<sup>14</sup> indique que plusieurs dizaines de maisons ou bâtiments identifiés comme radioactifs dans le cadre du « plan compteur », en particulier dans le secteur COMINAK, ne sont toujours pas traités.

<sup>13</sup> Le banco est un mélange d'argile et de paille. A Arlit, les minéralisations uranifères se trouvent dans des grès et des argiles.

<sup>14</sup> Echanges audio par WhatsApp entre Almoustapha ALHACEN et Bruno Chareyron (CRIIRAD)

beaucoup d'eau pour les personnels et la population (boisson, hygiène...) mais aussi pour les activités industrielles.

Dans le cas de la SOMAÏR, un document technique<sup>17</sup> de 1984 précise que le minerai réduit en poudre (moins de 800 microns) est mélangé à de l'acide sulfurique (70 kg d'acide environ pour une tonne de minerai). Or cet acide est préparé sur place à partir de soufre importé et de l'eau des nappes fossiles. Il faut ajouter à l'acide environ 80 litres d'eau par tonne de minerai. Sachant que les quantités de minerai traitées se chiffrent en millions de tonnes par an, on peut en déduire que les compagnies ont besoin de **centaines de millions de litres d'eau par an**. En 2010, par exemple SOMAÏR a extrait 4,6 milliards de litres d'eau et consommé en moyenne 2 000 m<sup>3</sup> d'eau pour produire 1 tonne d'uranium.

Nous reproduisons ci-dessous un extrait d'un document technique de 1984 qui montre que les compagnies minières ont volontairement limité les usages de l'eau destinés à la population (maraichage par exemple) au profit des activités industrielles :

*« Trois nappes aquifères superposées qui correspondent aux trois niveaux gréseux sont en mesure de fournir l'eau nécessaire aux besoins industriels et urbains. Mais l'exhaure de la carrière et de la mine d'une part, et un certain nombre de sondages dans la nappe supérieure du Tarat Madaouéla de l'autre, ont jusqu'alors donné satisfaction. Les réserves de cette nappe seraient même largement supérieures à la durée de vie des gisements miniers. On a pourtant toujours veillé à une utilisation très rationnelle de leur eau afin d'éviter un épuisement prématuré, au cas où de nouvelles découvertes engendreraient l'ouverture d'autres chantiers. Les espaces verts et les périmètres maraichers, gros consommateurs d'eau en milieu semi-désertique, ont été réduits au minimum ».*

17 Pallier Ginette (maître-assistant à l'Université de Li-moges). L'uranium au Niger. In: Cahiers d'outre-mer. N° 146 - 37e année, Avril-juin 1984. pp. 175-191



Remplissage de bidons d'eau à Akokan  
© Premières Lignes, Martin Boudot, 2020

Les activités d'extraction de l'uranium conduites pendant plusieurs décennies ont entraîné une dégradation préoccupante des ressources en eau (non renouvelables) dans la région d'Arli : à la fois par la baisse des niveaux d'eau et par la contamination radiologique et chimique de certaines ressources. Et on ne peut pas dire que la transparence soit de rigueur en ce domaine.

Les contrôles réalisés par la CRIIRAD à partir de 2003 sur des échantillons d'eau distribuée par les compagnies minières à ARLIT avaient permis de constater que l'indice d'activité alpha globale<sup>18</sup> était 10 à 100 fois supérieur à la valeur guide à partir de laquelle l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) recommandait des investigations complémentaires. La CRIIRAD avait démontré que la forte activité alpha était due à des concentrations élevées en uranium<sup>19</sup>. Une consommation régulière de ces eaux conduisait à une dose annuelle supérieure à la valeur de 0,1 mSv/an recommandée par l'OMS<sup>20</sup>.

Lorsque la CRIIRAD lance l'alerte sur la question de la contamination des eaux, AREVA nie en bloc. Le communiqué de presse COGEMA-AREVA du 23 décembre

18 Indices d'activité alpha globale de 1,0 Bq/l (Zone Urbaine) à 11 Bq/l (Zone industrielle) / valeur guide OMS : 0,1 Bq/l pour l'indice d'activité alpha globale selon « Directives de qualité pour l'eau de boisson » / Deuxième édition / OMS / 1994, page 129.

19 La concentration en uranium 238 et uranium 234 dans les eaux du puits 2002 exploité par la SOMAÏR était, en février 2005, de 0,58 Bq/l et 1,4 Bq/l respectivement (soit une concentration en uranium total de 46 µg/l, 3 fois supérieure à la valeur guide de 15 µg/l de l'OMS en vigueur à l'époque (et supérieure à la valeur guide provisoire de 30 µg/l actuelle).

20 « Directives de qualité pour l'eau de boisson » / Deuxième édition / OMS / 1994, page 129.

## Extraction de l'uranium au Niger

2003 mentionne l'« absence de contamination (des eaux) » et le dossier de presse AREVA au NIGER de février 2005 reste sur la même ligne : « Les analyses bactériologiques (mensuelles), radiologiques (semestrielles) et chimiques (annuelles) montrent l'absence de contamination ».

Pourtant, des documents internes d'AREVA attestent que l'industriel avait connaissance depuis plusieurs années des fortes teneurs en uranium des eaux distribuées pour la boisson. La CRIIRAD dispose d'une copie d'un courrier du 12 février 2004 dans lequel le laboratoire en charge des contrôles radiologiques sur les eaux informait SOMAÏR du non-respect des critères radiologiques.

Suite aux révélations de la CRIIRAD de 2003, AREVA, tout en niant farouchement tout problème à Arlit, commande une expertise à l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire). Le rapport est publié en 2005. Les mesures effectuées par l'IRSN confirment la contamination en uranium de certains des puits utilisés pour la fourniture d'eau potable. La concentration en uranium dans de nombreux puits est supérieure à la valeur guide de 15 µg/l fixée par l'OMS<sup>21</sup> à l'époque. Elle est même plus de 10 fois supérieure, par exemple pour les puits 214 de SOMAÏR (156 µg/l) et COMI 8 de COMINAK (183 µg/l). Discrètement, AREVA condamne certains puits. Mais la situation n'est pas normalisée pour autant.

Les contrôles effectués en novembre 2009 dans le cadre de l'étude GREENPEACE-CRIIRAD ont montré que des eaux distribuées à la population d'Arlit dépassaient toujours les recommandations de l'OMS. Par exemple dépassement pour l'uranium (> 30 µg/l) dans l'eau du robinet à Arlit nord (63,8 µg/l). Dépassement pour le molybdène dans l'eau du robinet à Arlit et Arlit nord (116 et 118 µg/l bien au-dessus de la valeur guide de 70 µg/l). La population ingère donc toujours des eaux qui contiennent des polluants radioactifs et chimiques.

21 *Drinking water Quality / first addendum to third edition / Vol 1 / Recommendations WHO 2006*. Cette version intègre la 3ème édition, publiée en 2004.

L'installation de nouveaux châteaux d'eaux, mis en production en 2017, a probablement<sup>22</sup> amélioré la situation. Ils sont alimentés en effet par des eaux souterraines puisées à plus grande distance des installations minières (environ 8 km au sud-ouest du site COMINAK).

Mais l'accès à cette eau ne concerne pas l'ensemble de la population de l'agglomération d'Arlit. En outre la qualité de cette ressource n'est pas garantie à terme. Un rapport<sup>23</sup> rédigé par COMINAK en 2020, dont la CRIIRAD a pu prendre connaissance début 2023, indique que ces captages sont en aval hydraulique des panaches d'eau souterraine contaminées par les 20 millions de tonnes de déchets radioactifs<sup>24</sup> entreposés sur le site industriel de COMINAK. L'industriel écrit que les eaux « marquées » (traduire : « contaminées ») pourraient atteindre les puits de captage d'eau potable au bout de 130 ans, entraînant un dépassement des normes de potabilité. Des extraits du rapport sont reproduits ci-après.


**5.4.2.2 Risques d'impact possibles**

Le risque principal lié au marquage de l'aquifère et des aquitards par le site de COMINAK concerne la qualité des eaux de la nappe du Téliou. Au niveau régional, ses eaux présentent des caractéristiques physico-chimiques les classant dans la catégorie des eaux potables, selon les critères de l'OMS et la réglementation nigérienne.

Le Téliou est utilisé pour l'alimentation en eau potable (A.E.P) dans la région. En 2017, la Société de Patrimoine des Eaux du Niger (SPEN) a fait construire et mis en exploitation (par la SEEN) un champ captant pour alimenter la commune d'Arlit. Ce champ captant comprend 5 puits en activité, et est localisé à 8 km au sud-ouest du site de COMINAK, en aval hydraulique.

Rapport final APD RDS COMINAK

Page 90



Les marquages observés constituent à terme un facteur de risque de dépassement de la limite de potabilité en uranium pour ce champ captant situé en aval du site. En effet, une migration de ce marquage jusqu'à ces puits pourrait rendre les eaux du Téliou impropres à la consommation humaine localement.

A l'heure actuelle, le dispositif de confinement pour protéger la nappe du Téliou est efficace, et permet de fixer le marquage.

Néanmoins, le confinement tel qu'il est aujourd'hui pourra difficilement être maintenu sur le long terme, en raison de la baisse progressive des niveaux d'eau dans les puits. Une date exacte est difficilement prévisible, mais entre 2030 et 2050, le confinement risque d'être arrêté suite au drainage progressif de la zone.

Des études ont donc été lancées pour évaluer les différents scénarios possibles d'évolution du marquage, afin de proposer le mode de gestion le plus approprié pour protéger la ressource en eau potable du Téliou.

Extraits du rapport COMINAK 2020 pages 90 et 91

22 En 2023, AGHIRIN'MAN n'a toujours pas accès aux résultats des contrôles de qualité des eaux de boisson à Arlit.

23 Rapport final APD RDS COMINAK. (RDS = Réaménagement du Site).

24 Les analyses effectuées par le laboratoire de la CRIIRAD en 2009 ont révélé une activité massique supérieure à 400 000 Bq/kg.

Suite à la mise en ligne par la CRIIRAD, en janvier 2023, d'une vidéo et de podcasts<sup>25</sup> qui dénoncent cette pollution, l'affaire est médiatisée<sup>26</sup>. Outre la question de l'eau, la CRIIRAD communique également sur la contamination de l'air par ces déchets radioactifs entreposés à l'air libre. La pression médiatique oblige Orano à organiser un voyage de presse à Arlit en mars 2023. Les articles et reportages publiés à cette occasion confirment, comme d'habitude, le caractère lénifiant du discours de l'entreprise : il n'y a pas de pollution, l'entreprise effectue des milliers de contrôles, etc...

## L'après coup d'État de juillet 2023

Le président de la république du Niger, monsieur Bazoum, a été renversé le 26 juillet 2023 par des membres de sa garde présidentielle et le nouveau pouvoir a exprimé des positions clairement hostiles à la France. Cette grave crise politique ne va pas améliorer la situation des populations à Arlit. La fermeture des frontières (un temps imposée par les putschistes) et l'embargo décrété par certains pays limitrophes du Niger entraînent des problèmes d'approvisionnement en denrées alimentaires et médicaments. Les prix de certaines denrées de première nécessité explosent comme nous l'a confirmé Almostapha Alhacen.

Des difficultés d'approvisionnement en divers matériaux ont par ailleurs contraint SOMAIR à stopper début septembre la production de son usine. Cette situation n'augure rien de bon pour la poursuite des travaux de réaménagement du site COMINAK qui doivent durer une dizaine d'années et pour lesquels la CRIIRAD avait déjà fait part de ses doutes en début d'année 2023 (en particulier la capacité de l'entreprise à installer une couverture efficace et pérenne sur les 120 hectares de son stockage de déchets

radioactifs). Le président Macron a annoncé en outre, le 24 septembre, qu'il rappelait l'ambassadeur de France à Niamey et que les militaires français auraient quitté le Niger d'ici la fin de l'année.

Certains pensent que l'environnement et la population seront mieux traités si l'uranium n'est pas extrait par des compagnies en lien avec la France. Ils ne sont probablement pas informés de la manière dont la SOMINA (dont la Compagnie Nucléaire Nationale Chinoise détient la plus grande part) a exploité de l'uranium à Azelik<sup>27</sup>, dans la région d'Agadez, ni des lacunes du dossier du canadien Global Atomic pour la mise en production du gisement de Dasa<sup>28</sup>.

Rédaction : Bruno Chareyron

### AGHIRIN'MAN a besoin de soutien financier pour poursuivre les contrôles

L'ONG AGHIRIN'MAN a pu acquérir en 2023 un scintillomètre professionnel « SPP gamma ». Le financement principal a été apporté par la fondation autrichienne EGS «ELFI-GMACHL-STIFTGUNG ATOMFREIE ZUKUNFT», grâce à un de ses membres, Heinz Stockinger, qui est aussi adhérent de la CRIIRAD. Le complément provient de l'association française « les Amis d'AGHIRIN'MAN » et de donateurs individuels.

L'ONG manque cruellement de moyens pour mener à bien ses activités. En septembre, elle ne pouvait plus payer l'électricité de son siège à Arlit. Des dons individuels ont permis de parer au plus pressé. Pour contacter l'association de soutien écrire à amis.agherinman@gmail.com

<sup>25</sup> <https://vu.fr/zQKT>

<sup>26</sup> B. Chareyron (CRIIRAD) a été interviewé par exemple par une journaliste du pôle Afrique de RFI (diffusion le 18 janvier) puis par Radio France (diffusion le 23 janvier sur France Culture, la matinale de France Inter et France Info).

<sup>27</sup> Rapport CRIIRAD N°15-58 «Mission de contrôles radiologiques dans l'environnement de la mine d'uranium SOMINA à AZELIK (NIGER)» (B. Chareyron, décembre 2015).

<sup>28</sup> <https://vu.fr/iJqj>